

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 mars 2012

## AVICENN

Association de Veille et d'Information Civique sur les Enjeux des Nanosciences et Nanotechnologies  
8 rue du Général Renault - 75011 Paris

Le 14 mars 2012 à 19h00, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale dans les locaux du CMIE, 80 rue de Clichy Paris 9ème.

Sont présents les membres suivants :

- Philippe BOURLITIO,
- André COTTON,
- Mathilde DETCHEVERRY-COLIN (par audioconférence),
- Yann FIÉVET,
- Claude HENRY,
- Danielle LANQUETUIT,
- Pierre-Yves MONTELEON,
- Jean-Paul TESSIEREAU, représentant le CMIE, membre associé

tous à jour de leur cotisation 2012.

Il est désigné, en qualité de président de séance, Philippe Bourlitio.

Il est désigné, en qualité de secrétaire de séance, André Cotton.

M. Hassan SKAIKI a assisté à l'Assemblée.

L'ensemble des participants ont eu à leur disposition depuis au moins 10 jours les documents préparatoires:

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Rapport de gestion
- ✓ Motion d'orientation
- ✓ Programme d'activité 2012
- ✓ Budget 2012

Le président rappelle l'ordre de jour :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activité pour la période du 1er janvier 2011 au 15 février 2012
- 3) Fixation du montant 2012 des droits d'accès
- 4) Fixation du montant 2012 de la cotisation
- 5) Approbation de la convention passée avec la Fondation de France
- 6) Rapport sur la gestion et la situation financière
- 7) Nomination d'un vérificateur aux comptes
- 8) Modification de l'article 3 des statuts
- 9) Élection au Conseil d'Administration
- 10) Motion d'orientation
- 11) Programme d'activité 2012
- 12) Participation au Comité de Dialogue Nano de l'ANSES
- 13) Participation à manifestation INRS
- 14) Budget 2012
- 15) Pouvoir pour révision trimestriel du budget 2012

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour. Il rappelle que les Membres Associés ne prennent pas part au vote :

**1) Rapport moral**

Le président présente le rapport moral des membres fondateurs et met au vote la **résolution n°1** « *L'Assemblée approuve le rapport moral 2011* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2) Rapport d'activité**

Le Secrétaire présente le Rapport d'activité pour la période du 1er janvier 2011 au 15 février 2012. Le Président met au vote la **résolution n°2** « *L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité 2011* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**3) Cotisation et droit d'accès**

Le Président rappelle l'intérêt du droit d'accès dans la constitution des fonds propres de l'Association et met au vote la **résolution n°3** « *L'Assemblée générale entérine la décision du Conseil d'Administration de fixer le montant des droits d'accès à 35 euros* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président met au vote la **résolution n°4** « *L'Assemblée générale entérine la décision du Conseil d'Administration de fixer le montant de la cotisation 2011 à 35 euros* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**4) Convention avec la Fondation de France**

Après rappel des principales dispositions de cette convention, le Président met au vote la **résolution n°5** « *L'Assemblée générale approuve la convention passée par le Conseil d'administration avec la Fondation de France et donne mandat au Conseil d'Administration pour son exécution* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**5) Gestion et situation financière**

Le Président donne la parole au Trésorier qui présente le *Rapport sur la gestion et la situation financière* pour l'exercice 2011. Le Vérificateur au comptes, Yann Fiévet, réitère en séance son approbation de la véracité des comptes présentés.

Le Président met au vote la **résolution n°6** « *L'Assemblée générale approuve le Rapport sur la gestion et la situation financière pour l'exercice 2011 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président propose de renouveler pour l'exercice 2012 la nomination de Yann Fiévet, qui accepte, à la responsabilité de Vérificateur aux Comptes.

Le Président met au vote la **résolution n°7** « *L'Assemblée générale nomme Yann Fiévet vérificateur aux comptes pour l'exercice 2012* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**6) Modification des statuts**

Afin de clarifier les objectifs de l'Association, le Président propose de modifier l'article 3 comme suit : « *L'Avicenn a pour objectif, par l'animation de réseaux, la construction collective et la diffusion d'informations, d'obtenir la transparence et la démocratisation des choix concernant la recherche, le développement, la commercialisation et l'utilisation des nanotechnologies.*

*Elle vise à assurer, par tous moyens et supports, la diffusion des connaissances scientifiques et réglementaires permettant à tout public de prendre une part active aux décisions visant les enjeux éthiques et la défense de l'environnement naturel et à protéger la santé des travailleurs, des consommateurs et des usagers.* »

## AVICENN - Assemblée générale du 14 mars 2012

Les membres présents (7) représentant plus de la moitié des adhérents, les conditions nécessaires à la modification des statuts, fixées par l'Article 13 des dits statuts sont donc réunies.

Le Président met au vote la **résolution n°8** « *L'Assemblée générale approuve le nouvel article 3 des statuts.* » .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 5) **Élection au Conseil d'Administration**

Le Secrétaire rappelle que suite à la démission de Pierre-Yves Montéléon, le Conseil d'Administration a coopté Philippe Bourlittio lors de sa réunion du 20 novembre dernier. Il propose donc que son mandat soit celui soumis à renouvellement.

Le secrétaire met au vote la **résolution n°9** « *L'Assemblée générale confirme le mandat d'administrateur de Philippe Bourlittio* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Suspension de séance de l'Assemblée

Les membres du Conseil d'Administration se retirent pour élire les Président, Secrétaire et Trésorier. Ils annoncent à l'Assemblée avoir reconduit dans leur fonction respectivement :

- Philippe Bourlittio, Président
- André Cotton, Secrétaire
- Claude Henry, Trésorier

### Reprise de l'Assemblée

### 6) **Motion d'Orientation**

Le Président présente la motion d'orientation et, après discussion, met au vote la **résolution n°10** « *L'Assemblée générale adopte la motion d'orientation* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 7) **Programme d'activité 2012**

Le Président présente le programme d'activité pour 2012 et, après discussion, met au vote la **résolution n°11** « *L'Assemblée générale adopte le programme de travail 2012 et mandate le Conseil d'administration pour en assurer l'animation et le suivi* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### 8) **Participations à des instances et manifestations**

Le Président présente les grandes lignes de la demande de l'ANSES qui souhaite que l'Association participe au « Comité de Dialogue Nano »

Le président met au vote la **résolution n°12** « *L'Assemblée générale approuve la candidature de l'Association au Comité de dialogue de l'ANSES et mandate le Conseil d'administration pour y répondre* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président rappelle la suggestion de l'INRS quant à une manifestation nationale autour des nanos. Après échange entre les membres, il apparaît que cette manifestation est très improbable en 2012 et qu'aucune information concrète n'a été fournie. Devant ce flou, le Président retire la **résolution n°13** se rapportant à cette manifestation.

### 8) **Budget 2012**

Le Trésorier expose le budget prévisionnel 2012, établi sur la base des dons et cotisations acquis au 15 février 2012.

Le Président met au vote la **résolution n° 14** « *L'Assemblée générale vote le budget prévisionnel 2012 et mandate le Conseil d'administration pour son exécution* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## AVICENN - Assemblée générale du 14 mars 2012

Il met également au vote **la résolution n°15** « *L'Assemblée générale donne pouvoir au Conseil d'administration de réviser trimestriellement le budget 2012 pour prendre en compte les évolutions du niveau de financement, notamment les apports de fonds obtenus par la réalisation du programme d'activité.*

*Une information des membres de l'association devra être faite au plus tard dans les 10 jours suivant sa décision ».*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h00.

Il est dressé un procès-verbal de l'Assemblée générale, signé par le président et le secrétaire de séance.

A Paris, le 14 mars 2012

Philippe Bourlitio  
Président

André Cotton  
Secrétaire